

SURVILLIERS

LE MAG'



► n°155 janvier 2026



LA VILLE VOUS SOUHAITE
SES MEILLEURS VŒUX 2026 !

RETOUR EN IMAGES SUR VOS ÉVÉNEMENTS

Les moments forts
de la fin d'année

ATELIER DE MAO À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Venez créer votre musique
assistée par ordinateur

SOMMAIRE

4 Retour en images

Événements de la ville
Événements des séniors
Festivités de Noël

7 Commerce

Bienvenue Chez Adou

8 Environnement

Histoire de Prince et Milord
Les actus côté déchets

12 Vie associative

Les actus des associations Survilloises

13 Proximité

Cours de tennis avec Christophe LEMOINE
Distribution des œufs de poules
Des nouvelles poules au poulailler

14 Culture

À la découverte de l'atelier de musique assistée
par ordinateur (MAO)
Coups de cœur de la bibliothèque

16 Éducation

Première inscription à l'école maternelle
Accueil de loisirs et vacances scolaires

18 Séniors

Agenda des événements à venir

19 Agenda

20 Transports

21 Tribunes

22 Travaux

23 État civil

Les nouveaux arrivants
Élections municipales

23 Actus du CM

Survilliers MAG' – n°155 – Janvier 2026

Directeur de la publication : Adeline ROLDAO-MARTINS

Service communication : Élodie LÉVY, Karen DENIS, Juliette GRANGER

Crédit photos : service communication, Adobe stock, Nicolas JOSSELIN, Éric GUÉDON

Impression : Rivaton

Comité de relecture : Marina CAMAGNA, Sandrine FILLASTRE, Ahmed LAFRIZI, Michel RAES, Virginie SARTEUR

Édito



La nouvelle année est traditionnellement le temps des bonnes résolutions : celles que l'on prend pour soi, mais aussi celles que l'on partage collectivement pour mieux vivre ensemble.

Elles prennent souvent la forme de gestes simples : le respect des espaces publics, l'attention portée aux autres, l'engagement associatif, la solidarité de proximité et le sens du collectif.

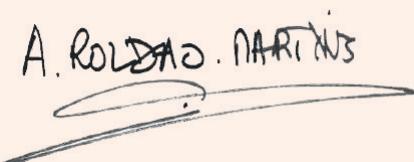
Ces résolutions donnent tout leur sens à la vie locale et au vivre-ensemble.

La municipalité tient à saluer l'ensemble de celles et ceux qui, par leur implication quotidienne, contribuent à faire vivre Survilliers : habitants, bénévoles, agents municipaux, enseignants, commerçants et partenaires locaux.

En ce début d'année, que ces bonnes résolutions communes nous accompagnent dans un esprit de sérénité, de respect et de confiance mutuelle.

La municipalité de Survilliers vous adresse ses vœux les plus sincères pour la nouvelle année.

Bonne lecture !

A handwritten signature in black ink, appearing to read "A. ROLDÃO-MARTINS", with a stylized line underneath.

Adeline ROLDÃO-MARTINS,

**Maire de Survilliers
Vice-présidente de la Communauté
d'agglomération Roissy Pays de France**

Retour en images

COMMÉMORATION DU 11-NOVEMBRE

Le **11 novembre**, Survilliers s'est réuni pour rendre hommage aux soldats morts pour la France.

Autour du monument aux Morts, élus, enfants du CME et habitants ont observé un moment de recueillement.

Après l'appel aux morts et la Marseillaise, une gerbe a été déposée en mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la paix.

L'occasion de se rappeler l'importance de transmettre cette mémoire aux générations futures.



RÉSULTATS DU CONCOURS JARDINS ET BALCONS FLEURIS

Après la cérémonie du **11-novembre**, les récompenses du concours des Jardins et Balcons fleuris ont été remises dans la salle du Conseil de la mairie. Encore bravo aux lauréates : madame MARINEZ, madame GONZALEZ VALLÉE et madame MARI.

Ce concours est l'occasion de valoriser le savoir-faire des jardiniers amateurs et de partager des idées pour rendre nos rues et nos quartiers plus colorés et accueillants.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles créations florales !

BOURSE AUX JOUETS

La bourse aux jouets de Survilliers a eu lieu le **dimanche 23 novembre** et a rassemblé de nombreux habitants venus vendre, échanger ou dénicher de nouveaux trésors pour les fêtes.

Jeux, livres, peluches... Les chineurs pouvaient y trouver pléthore d'objets pour faire plaisir aux enfants, tout en offrant une seconde vie aux jouets.



SALON DU LIVRE

Le 30 novembre dernier, auteurs, lecteurs et passionnés se sont rassemblés à l'occasion du salon du livre, une journée dédiée à la littérature.

Entre découvertes d'ouvrages et échanges, l'événement a offert un beau moment de partage culturel.

Les Survillois ont pu flâner parmi les stands et rencontrer les écrivains locaux, faisant de cette édition un rendez-vous inspirant pour tous les amoureux de la littérature.





BEAUJOLAIS NOUVEAU POUR LES SÉNIORS

Le mercredi 19 novembre, les seniors se sont réunis pour célébrer le Beaujolais Nouveau autour de saveurs typiques et de gourmandises d'automne.

L'après-midi a été une belle parenthèse pour tous les participants.

SORTIE À AMIENS

Le 25 novembre, nos seniors ont pu aller visiter le marché de Noël d'Amiens.

Entre la visite de la chocolaterie artisanale et la visite guidée de la cathédrale, il y en avait pour tous les goûts.

Cette sortie conviviale a permis à chacun de partager un moment chaleureux et de profiter pleinement de la magie des fêtes dans une ambiance joyeuse et animée.



COLIS DES SÉNIORS

Les 8, 9 et 10 décembre, la mairie a accueilli les seniors pour la traditionnelle distribution du colis de fin d'année.

Et comme tous les ans, chaque colis était accompagné du calendrier 2026 retraçant tous les événements de l'année, un petit cadeau supplémentaire pour bien commencer la nouvelle année.

REPAS DU MIDI-RÉVEILLON

Le dimanche 14 décembre, les seniors se sont retrouvés pour le traditionnel repas du midi-réveillon.

Un moment attendu, où convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Chacun a pu échanger, partager des souvenirs et profiter de cette journée festive avant les fêtes de fin d'année.



Retour en images



PASSAGE DU PÈRE NOËL DANS LES ÉCOLES

Le jeudi 18 décembre, le Père Noël a rendu visite aux écoles de Survilliers pour le plus grand bonheur des enfants. Sourires, émerveillement et moments de partage ont rythmé cette matinée magique.



OUVERTURE DES FESTIVITÉS DE NOËL

Les festivités de Noël de Survilliers ont débuté **le vendredi 12 décembre** dans une ambiance chaleureuse et féerique.

Nombreux étaient les Survillois présents pour profiter de la patinoire, de la luge, du marché de Noël et d'un conte enchanteur en compagnie du Père Noël.

Un grand merci à la chorale de l'école de musique venue illuminer de leurs chants cette belle soirée !



BIENVENUE CHEZ ADOU !

La vraie cuisine haïtienne au menu

Nous avons eu le plaisir d'interviewer le restaurant Chez Adou, un lieu où la cuisine haïtienne est mise à l'honneur et où chaque plat raconte une histoire.

Découvrez leur univers, leurs spécialités et les valeurs qui les animent au quotidien.

POURRIEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER, DIRE COMMENT EST NÉ CHEZ ADOU, ET DEPUIS QUAND VOUS ÊTES INSTALLÉ À SURVILLIERS ?

Pendant la CAN (Coupe d'Afrique des Nations) de Sarcelles, où nous avions loué un stand, j'ai proposé à ma mère de préparer quelques plats. On s'est vite rendu compte que tout le monde adorait.

Un jour, elle est venue me voir en me disant : "Pourquoi ne pas ouvrir mon restaurant ?" Je lui ai répondu : "Pourquoi pas ? On peut essayer." Alors, on a commencé à chercher un endroit et c'est comme ça que l'on a découvert Survilliers.

C'est ainsi que l'aventure a commencé.

POURQUOI AVOIR CHOISI SURVILLIERS POUR OUVRIR VOTRE ÉTABLISSEMENT ?

À Survilliers, la culture haïtienne est peu connue.

Ouvrir notre restaurant, c'était donc un pari : celui de faire découvrir notre culture. Il existe toutes sortes de gastronomies à Survilliers et dans les environs, mais très peu proposent de la cuisine haïtienne.

On s'est dit que c'était risqué, mais qu'il fallait tenter.

Aujourd'hui, cela fait un an que nous sommes installés, et tout se passe bien.

QUE SOUHAITERIEZ-VOUS DIRE AUX LECTEURS DU MAG' QUI NE CONNAISSENT PAS ENCORE CHEZ ADOU ?

Venez découvrir notre univers, partager un moment avec nous et surtout goûter à nos plats.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir dans notre restaurant pour vous faire découvrir les saveurs haïtiennes, dans une ambiance où l'on se sent comme chez soi.

QUELLES SONT LES SPÉCIALITÉS INCONTOURNABLES QUE VOUS RECOMMANDEZ AUX SURVILLOIS ?

Notre spécialité, c'est le riz djon djon, un plat emblématique d'Haïti.

Il s'agit d'un riz noir parfumé aux champignons djon djon, accompagné de poulet tendre et savoureux, d'une salade fraîche et colorée, et de bananes légèrement caramélisées.

C'est un véritable voyage de saveurs et de couleurs à chaque assiette, qui vous fait découvrir toute la richesse de notre cuisine haïtienne.

SI VOUS DEVIEZ DÉCRIRE VOTRE RESTAURANT EN TROIS MOTS, LESQUELS CHOISIRIEZ-VOUS ?

Nos valeurs, ce sont la famille, la force et l'union.

Nous remercions chaleureusement Survilliers pour son accueil et nous apprécions sincèrement les habitants pour leur gentillesse et leur bienveillance.



PRINCE ET MILORD

Des cerfs pas comme les autres

Découvrez Prince et Milord, les mascottes de Survilliers, au travers d'un récit de Nicolas JOSSELIN, photographe amateur qui observe et étudie Milord et Prince depuis 2016.

Milord est né aux alentours de 2009–2010. Aujourd’hui, il approche des seize ans : un âge avancé pour un cerf, certes, mais dont la vigueur n’a jamais vraiment faibli. Cette estimation, comme celle de Prince – né en 2012 et disparu à treize ans en octobre dernier, en plein brâme –, repose sur des années d’observation, croisées avec des recherches et une étude de la taille et de l’évolution de leurs bois. Tous deux ont grandi à l’abri des regards, au cœur de la propriété privée du Mont Royal, à La Chapelle-en-Serval.

C’est durant l’été 2016 que leurs silhouettes ont croisé pour la première fois mon regard.

À cette époque, ils passaient la belle saison dans les plaines de Survilliers, intégrés à une harde d’une quinzaine de cerfs. Prince comptait alors parmi les plus jeunes du groupe, tandis que Milord, légèrement plus âgé, appartenait déjà au cercle des adolescents.

Les années suivantes se sont déroulées selon un cycle immuable. L’hiver, ils trouvaient refuge dans la propriété privée ; l’été, ils rejoignaient les plaines de Survilliers. Quant au brâme, chacun le vivait sur son propre territoire : Milord en forêt de Pontarmé, Prince dans la propriété.

En 2018, cependant, un premier changement se fit sentir. Prince était toujours bien présent dans la harde estivale, mais Milord, lui, avait disparu. Nicolas JOSSELIN le pensa mort, jusqu’au jour où il réapparut brièvement, un après-midi d’été, avant de s’évanouir à nouveau. C’est sans doute à cette période qu’il commença à s’installer discrètement sur les pentes du Colombier, aux abords de Survilliers.

Chaque été, Prince revenait en plaine, fidèle à ses habitudes, tandis que Milord demeurait invisible, signe qu’il se rapprochait progressivement de la ville. En 2020, Milord apparut officiellement à Survilliers, complètement habitué à la proximité des habitations. Cette même année, il s’imposa pour la première fois comme cerf dominant lors du brame de Pontarmé.

Au printemps 2021, Milord revint sur les pentes du Colombier... accompagné de Prince.

Lors de leur première rencontre, Prince prit aussitôt la fuite, tandis que Milord resta calme, presque immobile, révélant l’attachement profond qu’il avait développé pour ce territoire.



Prince (2023) @Nicolas JOSSELIN



Prince (2021) @Nicolas JOSSELIN



Milord (2022) @Nicolas JOSSELIN



Milord (2022) @Nicolas JOSSELIN

C'est à ce moment-là que Milord fit son choix : Survilliers devint définitivement son territoire principal, tandis que Prince continuait à naviguer entre plaine et forêt.

Au printemps 2022, Prince revint. Plus serein qu'autrefois, il demeura quelque temps aux côtés de Milord avant de repartir, fidèle à son tempérament plus mobile. Mais dès 2023, leur relation évolua : en dehors du brame, ils devinrent inséparables. Chaque année désormais, le même rituel se répétait. Fin août, ils quittaient Survilliers le temps du brame, avant de revenir ensemble à l'automne.

Depuis leur installation à Survilliers, leurs habitudes sont restées stables : ils passent l'hiver dans le parc de la

mairie, loin des zones de chasse; L'été, ils rejoignent les pentes du Colombier, un territoire à la fois sûr et riche en nourriture. À l'approche du brame, pourtant, la tension s'installe : leur cohabitation devient plus délicate, et l'instinct reprend parfois le dessus. Même après la saison des amours, il leur arrive encore de se montrer irritables l'un envers l'autre, malgré le lien profond qui les unit.

Une scène de novembre 2024 me revient en mémoire. Milord était couché au soleil, près de l'aire de jeux derrière la mairie, lorsqu'il groagna à l'arrivée de Prince — comme pour lui rappeler que, chez les cerfs, l'instinct demeure parfois plus fort que l'amitié.

À LA RENCONTRE DE NOS CERFS : *les secrets de Prince et Milord*

Venez assister à une conférence sur nos majestueux cerfs, Prince et Milord.

Animée par Nicolas JOSSELIN, photographe amateur et biographe « officiel » des deux cerfs survillois, vous pourrez alors découvrir Prince et Milord comme vous ne les avez jamais vus, avec des photos inédites et le décodage de la vie d'un cerf et ses habitudes au fil des quatre saisons.

AVEC LA PARTICIPATION DE GUILLAUME MARTEL.

MARDI 20 JANVIER À 20 H
THÉÂTRE DE LA BERGERIE
ENTRÉE GRATUITE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :
COMMUNICATION@MAIRIESURVILLIERS.FR



LES ACTUS

Côté déchets

Qui dit nouvelle année, dit bonnes résolutions avec la mise en place récente d'une convention entre la Ville, la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France et le Sigidurs, pour soutenir la commune face aux dépôts sauvages, et le rappel des bonnes pratiques sur l'élagage et les encombrants.

DES DÉPÔTS SAUVAGES EN FORTE AUGMENTATION

La Ville de Survilliers, comme bon nombre de communes, est fortement touchée par la multiplication des dépôts sauvages.

Ces dépôts se concentrent principalement dans les espaces agricoles et forestiers, le long des voies et chemins ruraux, ainsi que dans les zones d'activités économiques.

DES IMPACTS SUR LE CADRE DE VIE ET L'ENVIRONNEMENT

Au delà de l'atteinte au cadre de vie et aux paysages du territoire, ces dépôts représentent également un risque environnemental important, en raison de la diversité des déchets concernés, de leur dangerosité potentielle et de la nécessité de recourir à des filières de traitement spécialisées.

C'est pourquoi la Ville de Survilliers, et l'agglomération Roissy Pays de France, qui exerce la compétence de collecte et du traitement des déchets par le biais du Sigidurs, ont signé une convention afin d'unir leurs moyens matériels et humains pour lutter contre ce fléau.

UNE COOPÉRATION RENFORCÉE

Alors qu'auparavant la Ville de Survilliers agissait seule sur son territoire, elle peut

désormais signaler le dépôt - grâce à la surveillance de son ASVP - qui signale alors ce dernier via une application mobile dédiée. Charge ensuite à Roissy Pays de France de missionner le Sigidurs pour que le nettoyage s'effectue dans les meilleurs délais.

ET EN CAS D'IDENTIFICATION DES CONTREVENANTS ?

Une mise en démeure des contrevenants avec des amendes administratives sont déterminées selon la taille et la nature du dépôt.

- 600 € pour un dépôt $\leq 2 \text{ m}^3$
- 1 200 € pour un dépôt de 2 à 6 m^3
- 2 400 € pour un dépôt $> 6 \text{ m}^3$

Majoration :

- ▶ Montant doublé en cas de récidive
- ▶ Montant $\times 3$ pour les personnes morales
- ▶ Montant doublé pour déchets dangereux
- ▶ Amende maximale possible : 15 000 €

DES ASTREINTES JOURNALIÈRES POUR LES RÉCALCITRANTS

Si la mise en demeure n'est pas respectée :

- ▶ 600 €/jour ($\leq 2 \text{ m}^3$)
- ▶ 1200 €/jour (2 à 6 m^3)
- ▶ 1500 €/jour ($> 6 \text{ m}^3$ – plafond légal)





ENCOMBRANTS

MARDI

Collecte prévue dans la journée

> Sortir vos encombrants **la veille au soir**, sur le trottoir, sans gêner le passage des piétons.

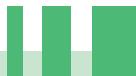
JAN.	FÉV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
13	10	10	14	12	9	17	11	8	13	10	8

Attention, décalage de la collecte encombrants du mardi 14 juillet au vendredi 17 juillet.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS : LES BONNES PRATIQUES

Parce que la Ville constate régulièrement que certains dépôts d'encombrants sont réalisés en dehors des jours prévus ou concernent des objets non autorisés, petit rappel des consignes à respecter :

- ▶ Sont autorisés :
 - Meubles, literie, sanitaires
 - Gros objets en métal
 - Bois et mobilier démonté
 - Objets volumineux ménagers non électroniques



JE DONNE MON ÉLECTROMÉNAGER

En partenariat avec Ecosystem, le Sigidurs propose sur toutes les villes de son territoire un nouveau service de collecte à domicile de votre gros électroménager dont vous souhaitez vous défaire.

Plus besoin de sortir les appareils sur le trottoir, Ecosystem vient les collecter au sein de votre domicile, gratuitement et sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous :
www.jedonnemonelectromenager.fr

- ▶ Ne sont pas acceptés :
 - Déchets électriques et électroniques (TV, lave-linge, etc.)
 - Produits toxiques ou dangereux (peintures, solvants...)
 - Gravats, matériaux de construction, vitres, miroirs, palettes
 - Déchets verts, pneus, souches, troncs, textiles

- ▶ **En dehors des jours de collecte, les encombrants peuvent être déposés à la déchetterie de Louvres, ouverte 7 jours/7.**



PENSEZ À ÉLAGUER !

La taille et l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public relève d'une obligation des riverains. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

La période d'élagage étant fixée de septembre à avril afin de protéger la biodiversité et les nids, pensez donc à entretenir vos arbustes !

Si une intervention est nécessaire en dehors de cette période pour entretien, seulement 10 cm sont autorisés en dépassement. Quant aux arbres, la réglementation hors période est de 2 m en hauteur et 5 cm en limite de propriété.

TENNIS CLUB DE SURVILLIERS

Interview de Christophe Lemoine

À Survilliers, le tennis n'est pas seulement un sport : c'est aussi une porte ouverte sur la découverte, la confiance en soi et le plaisir de bouger. Chaque année, les élèves des écoles du Colombier et Romain-Rolland ont la chance de participer à un cycle d'initiation au club de la ville.

Aux côtés de Christophe LEMOINE, directeur du club et passionné depuis plus de quarante ans, ils découvrent les gestes, les valeurs et l'esprit de ce sport.

POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ET EXPLIQUER VOTRE RÔLE DANS L'ENSEIGNEMENT DU TENNIS EN MILIEU SCOLAIRE ? ET DEPUIS COMBIEN DE TEMPS ?

Depuis 4 ans, on a l'habitude de mettre en place, chaque année de mi-mai à début juillet, un cycle tennis avec Claire PROYART, la référente jeunesse et sport scolaire de la commune, au club de tennis de Survilliers.

Chaque classe des deux écoles élémentaires vient faire une heure de cours, d'initiation, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

DANS QUELLES ÉCOLES ET QUELLES CLASSES INTERVENEZ-VOUS ?

Dans les deux écoles élémentaires de Survilliers : Romain-Rolland et Colombier, du CP au CM2.

Jusqu'à présent, il n'y avait que les élémentaires, pas les maternelles. Mais cette année, il y aura en plus une classe de grande section.

QUELLES COMPÉTENCES OU VALEURS ESSAYEZ-VOUS DE TRANSMETTRE AUX ENFANTS À TRAVERS LE TENNIS ?

Les valeurs sportives : le respect, le fair-play. Et aussi essayer de donner le goût du tennis aux enfants.

SELON VOUS, QUEL IMPACT CES SÉANCES ONT-ELLES SUR LES ENFANTS, SUR LE PLAN SPORTIF MAIS AUSSI HUMAIN OU SOCIAL ?

Ça donne le goût au tennis, ça amène les enfants à pratiquer, à être initiés alors qu'ils n'auraient pas forcément eu l'occasion de le faire.

C'est un sport qui n'est pas toujours facilement accessible.

D'ailleurs, à Survilliers, on s'est rendu compte que beaucoup de monde ne savait même pas qu'il y avait un club de tennis, alors qu'il est situé juste derrière le gymnase de la mairie.

AVEZ-VOUS DES PROJETS OU DES AMBITIONS PARTICULIÈRES POUR LE TENNIS DANS LES ÉCOLES DE SURVILLIERS ?

Développer sa présence dans les écoles, par exemple en proposant des cours toute l'année plutôt que seulement sur un trimestre, afin d'amener un maximum d'enfants à la pratique du tennis.



TRAVAUX EN COURS

En raison des dégâts causés par les intempéries à l'automne dernier, et du caractère sur-mesure du matériel de toiture du terrain de tennis intérieur, ce dernier est actuellement en cours de réparation. Les travaux devraient être achevés d'ici le premier trimestre 2026.



Terrain de tennis extérieur



Terrain de tennis intérieur

POULAILLER DE SURVILLIERS

Protocole de distribution des œufs

Dans le cadre de la valorisation du poulailler, la Ville et ses services municipaux associés font bénéficier les familles des enfants fréquentant les accueils de loisirs (mercredis et vacances scolaires) du fruit de leur récolte : les œufs.

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET SUIVI

Les familles qui le désirent peuvent s'inscrire à un planning de rotation de distribution de ces œufs.

La distribution s'effectue par un système de roulement entre les enfants.

Les parents intéressés se signaler auprès du service Enfance.

Un registre est ensuite à signer au moment de la distribution.

Ce formulaire certifie que le parent a pris connaissance du protocole « poulailler » ainsi que des conditions inhérentes à la procédure.

JOURS ET HORAIRES DE RETRAIT

La distribution des œufs a lieu à la Maison des Enfants.

► **En période scolaire :** la distribution s'effectue tous les mercredis à partir de 17 h.

► **Pendant les vacances scolaires :** la distribution s'effectue tous les lundis, mercredis et vendredis à partir de 17 h.

LES CONDITIONS DE CONSOMMATION

La distribution est possible jusqu'à J+5 de la récolte.

La consommation des œufs est possible dans les 10 jours.



DEUX NOUVELLES HABITANTES SONT ARRIVÉES !

Votez pour choisir leur prénom

BIENVENUE AUX NOUVELLES POULES

Le poulailler de la Ville s'est récemment agrandi avec l'arrivée de deux nouvelles poules. Elles rejoignent ainsi Fraise, Noisette, Charlotte, Tizoute, Choupette, Rebelle, Gallinetta et le coq Daniel.

Ces pensionnaires viennent enrichir le petit élevage municipal et apporter un peu de vie supplémentaire aux visiteurs.

PARTICIPEZ AU CHOIX DES PRÉNOMS

Les habitants sont invités à baptiser ces nouvelles poules en votant pour leurs prénoms préférés.

Pour participer, il suffit de scanner ce QR Code et de remplir le formulaire en ligne.



LA MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

Quand l'ordinateur devient instrument

La MAO, ou Musique Assistée par Ordinateur, révolutionne la façon de créer. Avec un simple ordinateur et quelques logiciels, composer, mixer et expérimenter devient accessible à tous. Un monde de sons et de possibilités s'ouvre à chaque clic.

QU'EST-CE QUE LA MAO ?

La Musique Assistée par Ordinateur, plus connue sous le nom de MAO, a transformé le monde de la composition et de la production musicale.

Grâce à un simple ordinateur, un casque et un logiciel adapté, il est désormais possible de créer des morceaux complets, de l'écriture à l'arrangement final, sans passer par un studio professionnel.

DES POSSIBILITÉS INFINIES

La MAO ouvre des possibilités infinies : mixer des sons, ajouter des effets, manipuler des instruments virtuels ou enregistrer sa voix.

Elle permet aux musiciens amateurs comme aux professionnels de laisser libre cours à leur créativité, de tester des idées rapidement et de partager leurs créations instantanément avec le monde entier.

APPRENDRE LA MAO AVEC FABIEN RYBAKOWSKI

À l'École Municipale de Musique de Survilliers, Fabien Rybakowski, le directeur de l'EMM, propose des cours de Musique Assistée par Ordinateur.

Que vous soyez débutant ou déjà initié, ces cours permettent de découvrir les bases de la MAO, d'expérimenter la composition numérique et de créer ses propres morceaux sous la guidance d'un professionnel passionné.

Une occasion unique d'allier créativité et technologie pour donner vie à vos idées musicales.

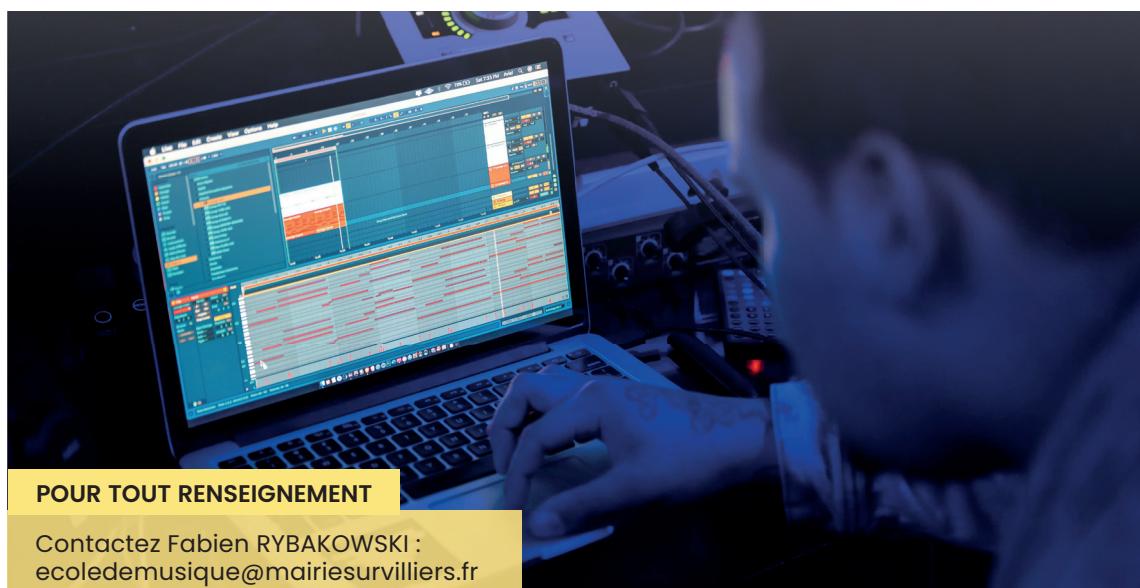
LE SAVIEZ-VOUS ?

La musique assistée par ordinateur existe depuis les années 1980 !

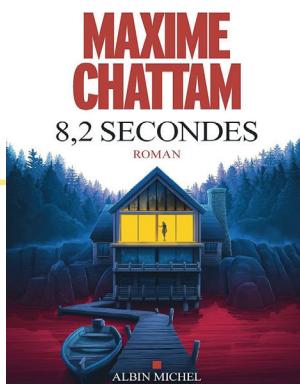
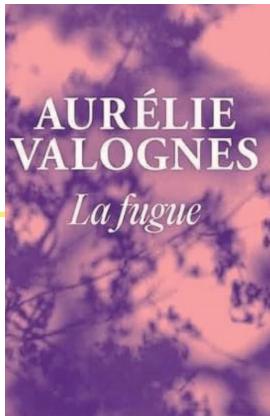
À l'époque, les ordinateurs étaient énormes et étaient réservés aux studios professionnels.

Aujourd'hui, il suffit d'un ordinateur portable et d'un logiciel pour composer, mixer et produire de la musique depuis chez soi.

Même des jeunes musiciens à Survilliers peuvent créer leurs propres morceaux grâce aux cours proposés par l'école municipale de musique.



COUPS DE ❤ DE LA BIBLIOTHÈQUE



C'est le 11e roman de l'auteure qui nous embarque direction le Finistère où s'est réfugiée Inès qui, à la veille de la cinquantaine, a décidé de tout quitter. Lasse de sa vie actuelle, elle n'a plus la force de continuer ainsi. Ses enfants ont quitté le nid, son mari ne la regarde plus, elle étouffe. Elle en arrive à un point de non-retour.

Partie sur un coup de tête, au volant de sa vieille voiture, elle jette son dévolu sur une maison aux volets bleus en Bretagne, face à la mer. Un coup de cœur retiré du monde. L'heure sera à l'introspection dans cette solitude choisie. Fuir pour mieux se retrouver et peut-être exister. Enfin.

Le lieu n'est pas aussi accueillant qu'elle l'aurait espéré mais elle se lance dans des travaux qui vont lui permettre de découvrir des « trésors » inattendus car la vieille maison a une âme et est chargée d'histoire. Elle fait la connaissance des femmes du coin, ostréicultrice, peintre ou bergère. Toutes vont lui tendre la main...

Un roman sur l'amitié des femmes, la solidarité et la reconstruction.

Un roman plein d'humanité qui donne du baume au cœur.

LA FUGUE
de Aurélie VALOGNES

Le titre du nouveau roman de Maxime Chattam est intrigant. Qu'est-ce qui dure 8,2 secondes ? Il s'agit de chimie des corps : c'est le temps qu'il faut pour tomber amoureux. Mais aussi le temps qu'il faut pour mourir...

L'une est scénariste et vit au bord d'un lac à la frontière canadienne et l'autre est policière à New-York. Constance est en deuil, elle s'est réfugiée dans le chalet familial pour essayer de surmonter le décès de son mari et de son fils. Elle découvre des objets du passé qui lui rappellent son enfance. May est une jeune inspectrice qui enquête sur un serial-killer et en même temps elle commence une toute nouvelle histoire d'amour.

Comment ses deux destins parallèles vont-ils se croiser ? Ces deux femmes ne se connaissent pas et pourtant un lien mystérieux existe entre elles. Les chapitres s'enchâînent en alternant les deux histoires. On ne sait pas trop où l'on va mais les incidents se succèdent dans une atmosphère oppressante, et l'on s'aperçoit que l'auteur s'est joué de nous.

Cette histoire est envoûtante, l'écriture percutante et la lecture addictive. Un thriller à couper le souffle. Un immense coup de cœur !

8,2 SECONDES
de Maxime CHATTAM

Le dernier roman d'Amélie Nothomb commence comme un conte, un conte qui fait peur. On est en 1942. Une petite fille de 4 ans et demi, Adrienne, va passer ses vacances d'été chez Bonne-maman de Gand, sa grand-mère maternelle. Mais à Gand, c'est l'enfer. Bonne-maman est un monstre sadique qui va faire vivre d'atroces tourments à sa petite fille.

Les vacances vont durer deux mois, la petite fille cherche une formule magique pour tenir dans cet enfer. Elle choisit « Tant mieux ». Quand tout va mal, on se dit que tout va bien, et que quoiqu'il arrive il faut s'adapter.

C'est grâce à un chat qu'Adrienne réussit à séduire sa grand-mère. Le chat accepte bien la petite fille, donc la grand-mère va avoir un autre regard sur cette enfant, elle sera moins cruelle.

A partir de ce moment, le chat devient le fil conducteur de l'intrigue qui suit. Dans le dernier tiers du livre, on change de narrateur. C'est Amélie Nothomb qui prend la parole et on comprend alors que l'histoire d'Adrienne, c'est l'histoire de sa mère.

Tant mieux est un roman très fort, qui ne laisse pas insensible.

TANT MIEUX
de Amélie NOTHOMB

PREMIÈRE INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE

Rentrée de septembre 2026

La première rentrée en maternelle est un moment important pour chaque enfant et chaque famille.

Afin de préparer au mieux l'accueil des futurs élèves nés en 2023, la Ville de Survilliers lance, comme chaque année, la campagne d'inscription pour la rentrée de septembre 2026.

VOTRE ENFANT EST CONCERNÉ ?

Tous les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023 feront leur première rentrée scolaire en septembre 2026.

Cette étape constitue le début de leur parcours éducatif au sein des écoles maternelles de la commune.

COMMENT SE DÉROULE LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION ?

Pour faciliter les démarches administratives, la municipalité contacte directement les familles concernées.

Ainsi, si vous résidiez à Survilliers au moment de la naissance de votre enfant, vous recevez un courrier officiel entre fin janvier et début février 2026. Celui-ci expliquera en détail les pièces à fournir et les modalités pratiques pour finaliser l'inscription scolaire (justificatifs, formulaire, calendrier, etc.).

Les parents sont invités à transmettre l'ensemble des documents demandés dans les délais indiqués afin de permettre une organisation optimale des effectifs et l'accueil de chaque enfant dans les meilleures conditions.

ET SI VOUS NE RECEVEZ PAS LE COURRIER ?

Il est possible que certaines situations particulières (déménagement, changement de nom, erreur d'adresse...) empêchent la bonne réception du courrier.

Si vous n'avez rien reçu après le 15 février 2026, nous vous invitons à contacter le service Enfance, qui pourra vérifier votre situation et procéder, si nécessaire, à l'ouverture du dossier d'inscription.

► **Email : enfance@mairiesurvilliers.fr ou par téléphone au 01 34 68 26 00.**

POURQUOI CETTE DÉMARCHE EST IMPORTANTE ?

Les inscriptions anticipées permettent aux services municipaux et aux équipes pédagogiques de préparer la rentrée dans les meilleures conditions : répartition des classes, organisation des accueils périscolaires, planification des effectifs, etc.

La collaboration des familles contribue ainsi au bon déroulement de cette étape clé dans la vie de leur enfant.



ACCUEIL DE LOISIRS

Vacances scolaires 2026

Afin de préparer au mieux l'accueil des enfants durant les vacances scolaires, la Ville rappelle les dates de clôture des réservations et des éventuelles modifications pour l'accueil de loisirs.

Le respect de ces échéances est indispensable pour garantir une organisation optimale.

LES VACANCES CONCERNÉES

Vacances d'hiver :

- ▶ Du 23 février au 06 mars 2026
- ▶ Clôture des réservations : lundi 9 février 2026

Vacances de printemps :

- ▶ Du 20 au 30 avril 2026
- ▶ Clôture des réservations : mardi 7 avril 2026

BESOIN D'AIDE OU D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Les familles qui rencontrent des difficultés pour effectuer leurs réservations ou accéder à l'Espace Familles peuvent contacter le service Enfance.

L'équipe reste disponible pour accompagner les parents dans leurs démarches et répondre à toutes leurs questions.

- ▶ Email : enfance@mairiesurvilliers.fr ou par téléphone au 01 34 68 26 00.



POURQUOI CES DATES SONT IMPORTANTES ?

Les accueils de loisirs nécessitent une préparation logistique précise afin d'assurer un environnement accueillant, sécurisé et adapté à chaque enfant.

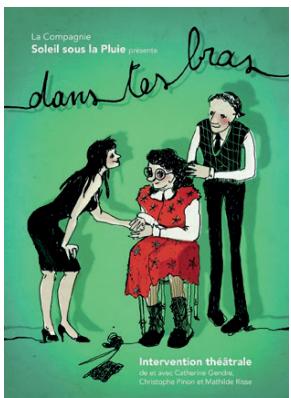
Le respect des dates de clôture permet notamment :

- ▶ d'organiser les équipes d'encadrement en fonction des effectifs attendus,
- ▶ de planifier et commander les repas,
- ▶ de préparer les activités, sorties et animations,
- ▶ et, plus généralement, d'assurer une qualité de service optimale pour les familles.

Toute demande effectuée après ces dates ne pourra donc pas être garantie.



Animations séniors



23 janvier

La troupe Soleil sous la pluie propose "Dans tes bras", un **spectacle** sensible et chaleureux autour du bien vieillir.

15 h | Théâtre de la Bergerie

L'événement est gratuit et sera suivi d'un goûter convivial ouvert à tous.

6. 13. 20. 27 janvier et 3. 10 février

Nadine DUBRUEIL animera un **atelier bien-être** autour de la respiration abdominale, de la cohérence cardiaque, de l'auto-massage et de la relaxation guidée.

14 h 30 | Salle des Fêtes
Atelier gratuit, places limitées



11 février

Repas de Saint-Valentin avec, au programme, animation et crêpes à la salle des fêtes.

**Tarif : 10 € pour les Survillois et 30 € pour les extérieurs.
Inscription à l'accueil de la mairie.**

4 mars

Repas des séniors sur le thème de la journée des droits internationaux de la femme à la salle des fêtes.

**Tarif : 10 € pour les Survillois et 30 € pour les extérieurs.
Inscription à l'accueil de la mairie.**



AGENDA



PERMANANCES JURIDIQUES Samedi 10 janvier et samedi 7 février

Consultations juridiques gratuites
De 10 h à 12 h
Salle du Conseil

CONFÉRENCE

À LA RENCONTRE DE NOS CERFS : LES SECRETS DE PRINCE ET MILORD Mardi 20 janvier

Venez assister à une conférence animée par Nicolas JOSSELIN, photographe amateur passionné, qui observe et étudie les cerfs de Survilliers depuis de nombreuses années.

À 20 h

Théâtre de la Bergerie
Entrée gratuite



ÉLECTIONS MUNICIPALES Dimanche 15 et 22 mars

Pour rappel, vous avez jusqu'au 6 février pour vous inscrire sur les listes électorales.

Pour tout renseignement, contactez la mairie :
01 34 68 26 00 ou accueil@mairiesurvilliers.fr

DON DU SANG Mercredi 22 avril

Un geste simple pour des vies sauvées.

De 15 h 19 h 30

Salle des Fêtes

RDV obligatoire : dondesang.efs.sante.fr



PARUTION PROCHAINE !

**SORTIR À SURVILLIERS
JANV. - JUIL. 2026**
Le livret des événements
festifs et culturels

TRAVAUX EN GARE

Passerelle de Survilliers-Fosses

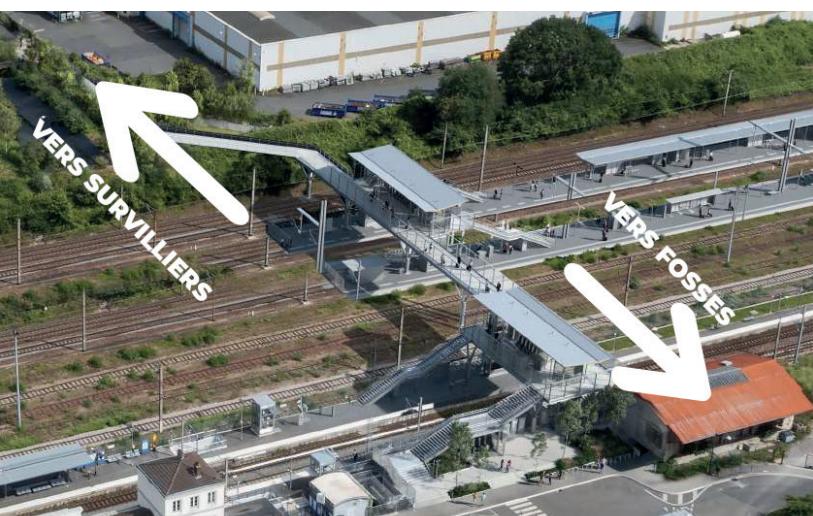
La création d'une passerelle en gare de Survilliers-Fosses suit son cours : pour rappel, le projet consiste en l'ajout d'une nouvelle section de voie ferrée de 6,5 km, et des aménagements sur le réseau existant, en gares de Survilliers-Fosses, Roissy TGV et Amiens.

POURQUOI CONSTRUIRE UNE PASSERELLE ?

La passerelle prévue s'inscrit dans le cadre du projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie. Elle reliera les quais existants aux deux quais en construction qui accueilleront les trains Roissy-Picardie. Durant la concertation préalable sur le projet, la nécessité de prolonger l'ouvrage vers Survilliers et d'en faire une passerelle «ville-ville» a été mise en avant.

Cette passerelle permettra aux piétons et aux cyclistes venant de Survilliers de rejoindre la gare de manière sécurisée, en franchissant le faisceau ferroviaire, sans emprunter l'avenue Henri-Barbusse.

Cela réduira le temps de trajet de 7 minutes pour rejoindre l'autre rive de la voie ferrée, tout en sécurisant les déplacements des piétons et vélos (parking vélos gratuit et accessible 24 h sur 24).



CHIFFRES CLÉS

18 MOIS DE TRAVAUX

121 MÈTRES (longueur totale de la passerelle pour une largeur de 4 mètres).

10 MILLIONS D'EUROS (coût total de la passerelle et de l'équipement des quais).

SUIVEZ LE CHANTIER SUR L'APPLICATION DÉDIÉE :



Travaux préparatoires

- Affichages, installations de chantiers et sécurisation
- Dépose de mobilier urbains

Génie civil et charpente

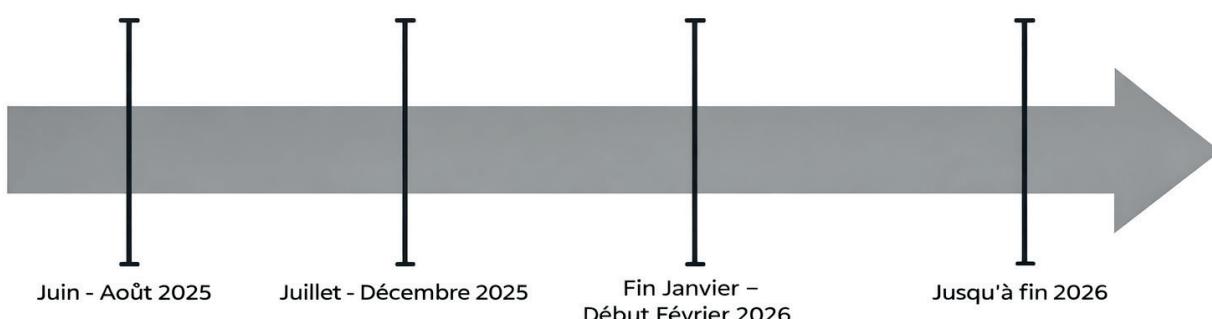
- Fondations et appuis
- Superstructure (voiles, massifs), fosses ascenseurs
- Assemblage charpente

Mis en place structure passerelle

- Partie Ouest (parvis gare)
- Partie Est (Entrevoie SNCF)

Finalisation travaux et équipements

- Tabliers et revêtement
- Équipement et aménagement des quais + passerelle
- Espaces verts, mobilier urbains



Fin Janvier –
Début Février 2026

Jusqu'à fin 2026

Une nouvelle année d'engagement au service de Survilliers

L'année qui s'achève a été riche pour notre commune.

Riche de travail, de décisions à prendre, de responsabilités assumées et d'engagement quotidien au service de Survilliers et de ses habitants.

Être aux responsabilités municipales, c'est répondre chaque jour aux besoins du village, accompagner les projets, gérer les imprévus et assurer la continuité du service public, souvent dans la discréetion mais toujours avec exigence.

Tout au long de l'année, nous sommes pleinement investis, au quotidien, aux côtés des agents municipaux et de l'ensemble des acteurs locaux, pour faire vivre la commune et préserver la qualité de vie qui fait l'identité de Survilliers.

Cet engagement se poursuivra jusqu'au terme du mandat, avec la même énergie, la même rigueur et le même sens de l'intérêt général.

Servir Survilliers est une responsabilité qui se mène dans la durée, avec sérieux, constance et respect des habitants.

Merci à l'ensemble des agents pour le travail accompli, et une excellente année à tous !



Bonne année 2026 !

En ce début d'année, les six élus du groupe Survilliers Authentique adressent à toutes les Survilloises et à tous les Survillois leurs voeux les plus sincères de santé, de sérénité et de bonheur.

Tout d'abord, nous tenons à remercier le comité des fêtes et les parents d'élèves qui ont œuvré à la réussite du Marché de Noël. Leur dévouement est essentiel à la vie de notre village. Leur persévérance et les nouvelles personnes qui voudront bien s'investir à l'avenir à leurs côtés feront que ce rendez-vous deviendra de plus en plus beau et de plus en plus magique au fil des ans. La bourse aux jouets a aussi permis à de nombreux Survillois de vendre jeux, peluches et jouets pour faire de nouveaux enfants heureux en leur donnant une seconde vie.

Cette année, le projet du nouveau complexe sportif devrait voir le jour. Une ouverture promise initialement à la rentrée dernière mais ce chantier connaît lui aussi, après les trop longs travaux de la Grande Rue, un nouveau retard. Espérons que le sérieux et qu'un meilleur suivi des travaux puissent permettre une ouverture prochaine.

Que 2026 soit une année de projets nouveaux et d'actions utiles pour les habitants.

Dans un contexte toujours exigeant, nous restons convaincus que Survilliers dispose de nombreux atouts humains, associatifs et économiques. Notre engagement au sein du conseil municipal se poursuivra avec indépendance, sens des responsabilités et détermination.

Pour terminer c'est aussi aux agents communaux qui œuvrent chaque jour pour faire vivre les services municipaux que nous adressons nos vœux chaleureux de réussite.

Plus que jamais en 2026, nous continuerons à porter une vision authentique de Survilliers, respectueuse de son identité, de ses habitants et de son avenir.

Bonne année à toutes et à tous.

Anthony ARCIERO, Conseiller départemental du Val d'Oise ;
anthony.arciero@valdoise.fr

Christine SEDE, Daniel BENAGOU, Laetitia ALAPHILIPPE, Djey Di KAMARA, Nelly GICQUEL, Conseillers municipaux.



TRAVAUX DE RÉFECTON

Réalisation de nouveaux trottoirs dans le quartier du colombier

Dans le cadre de la planification pluriannuelle de réfection des voiries pour améliorer le cadre de vie des habitants, des travaux de réfection des trottoirs seront prochainement réalisés dans le quartier du Colombier.

PÉRIODE ET HORAIRES DES TRAVAUX

Les travaux se dérouleront du 13 au 31 janvier, de 8 h à 17 h dans le quartier du Colombier.

En dehors de ces horaires, la circulation et le stationnement pourront se faire librement.



ORGANISATION DU CHANTIER

Afin de limiter la gêne occasionnée, notamment en matière de stationnement, le chantier sera organisé en 5 phases successives. **Par conséquent, La circulation et le stationnement seront interdits phase par phase.**

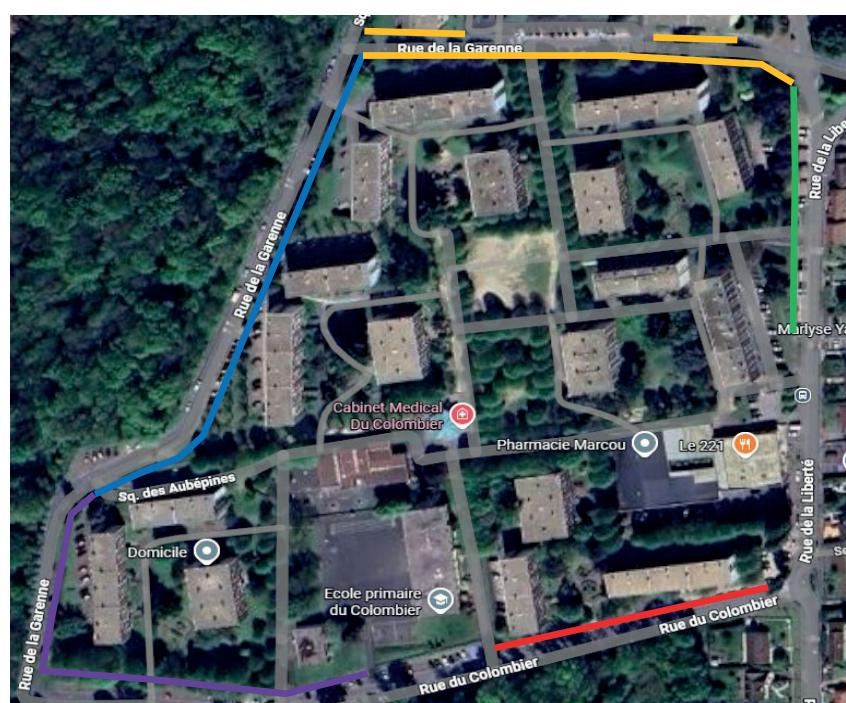
Cette organisation par phase permettra de maintenir, autant que possible, la circulation et le stationnement dans le quartier tout au long de la durée des travaux.

INFORMATION ET STATIONNEMENT

Les dates des différentes phases de travaux, ainsi que le détail des interdictions de stationnement correspondantes, seront communiquées très prochainement.

Les habitants sont invités à rester attentifs aux affichages de l'entreprise et aux communications municipales.

Des parkings à proximité, notamment au niveau du cimetière, resteront accessibles en cas de besoin.



- PHASE 1
- PHASE 2
- PHASE 3
- PHASE 4
- PHASE 5

+ D'INFOS ?

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la mairie au 01 34 68 26 00.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

DATES DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Les prochaines Élections municipales 2026 auront lieu les **dimanche 15 mars 2026** (1^{er} tour) et, si nécessaire, **dimanche 22 mars 2026** (2nd tour).

PENSEZ À VÉRIFIER VOTRE INSCRIPTION

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de ta commune.

- ▶ Date limite "standard" d'inscription : **vendredi 6 février 2026**.
- ▶ Dans certains cas particuliers (nouveau majeur, déménagement récent, acquisition de la nationalité, etc.), l'inscription reste possible jusqu'au 5 mars 2026.

Vous pouvez consulter votre situation électorale en ligne sur le site www.service-public.fr ou directement en Mairie.

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

La commune souhaite la bienvenue à toutes les personnes récemment installées sur le territoire ! Afin de mieux accompagner chacun et de permettre la prise en compte de toutes les démarches administratives locales, une inscription en mairie est indispensable.

Toutes les personnes arrivées à Survilliers après le 10 mars 2025 sont invitées à s'inscrire auprès de l'accueil de la mairie.

CETTE INSCRIPTION PERMET :

- ▶ de recevoir les informations municipales,
- ▶ d'être tenu au courant des événements et services de la commune,
- ▶ de faciliter certaines démarches administratives,
- ▶ et de contribuer à la mise à jour du registre communal.

OÙ S'INSCRIRE ?

Directement à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture habituels.

DOCUMENTS À PRÉVOIR :

- ▶ une pièce d'identité,
- ▶ un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

L'équipe municipale reste disponible pour répondre à toutes les questions et accompagner chaque nouvel habitant dans ses démarches.

NAISSANCES

- ▶ Salma BABAD, le 19 octobre
- ▶ Ermeline Yamola SZUBICKI, le 21 octobre
- ▶ Mariama-Baïlo BALDÉ, le 12 novembre
- ▶ Jesse MONISSEAU-DELPLACE, le 15 novembre

DÉCÈS

- ▶ Ramdane DAHMAT, le 14 octobre
- ▶ Alassane AWIE, le 9 novembre
- ▶ Mouncif BOUAMAMA, le 10 novembre
- ▶ Hassine KARBOUB, le 25 novembre

ACTUS DU

Conseil Municipal

RESSOURCES HUMAINES

- ▶ Mise à jour du tableau des emplois
- ▶ Rapport social unique 2024
- ▶ Tarification de la sortie de Noël 2025

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

- ▶ Autorisation de mandatement anticipé 2026

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- ▶ Rapport annuel sur le Prix et la qualité du Service public de l'eau potable 2024 du SIECCAO (RPQS)
- ▶ Rapport annuel sur le Prix et la Qualité public de l'assainissement collectif et non collectif 2024 du SICTEUB (RPQS)

ÉDUCATION

- ▶ Convention - Dispositif « Orchestre des jeunes de Roissy Pays de France - DEMOS Avancé »

ÉVÈNEMENTIEL

- ▶ Tarification de la patinoire - « festivités de Noël »

DIVERS

- ▶ Questions orales
- ▶ Points d'informations de Madame le Maire et des conseillers municipaux

FOCUS : PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL



26
JAN

20
HEURES





Conférence

À LA RENCONTRE DE NOS CERFS : LES SECRETS DE PRINCE & MILORD

MARDI 20 JANVIER

THÉÂTRE DE LA BERGERIE

20 H

Conférence animée par Nicolas JOSSELIN

Photographe amateur et passionné qui observe et étudie les cerfs de Survilliers depuis de nombreuses années, partageant son expertise pour mieux comprendre ces animaux majestueux.

AVEC LA PARTICIPATION DE GUILLAUME MARTEL (PHOTOGRAPHE AMATEUR).

ENTRÉE GRATUITE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

COMMUNICATION@MAIRIESURVILLIERS.FR